



2 septembre 2021

## « 100 » jours en fonction

### Franz Ruppen tire un premier bilan

**Franz Ruppen, conseiller d'Etat valaisan depuis le 1<sup>er</sup> mai 2021, a dressé devant la presse le bilan de ses 100 premiers jours de mandat. Il a présenté une sélection de dossiers des domaines de la mobilité, du territoire et de l'environnement, et a évoqué les principaux défis de la législature en cours.**

Franz Ruppen tire un bilan positif de ses 100 premiers jours au sein du Conseil d'Etat valaisan. Le travail du chef du Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement (DMTE) a notamment été marqué par des adaptations structurelles avec la création du Service des dangers naturels.

Franchissant une étape supplémentaire dans le sens d'une gestion intégrée et coordonnée dans la lutte contre les dangers naturels, en particulier contre les crues, le Conseil d'Etat a décidé, le 19 août 2021, de créer un service des dangers naturels (SDANA) au sein du DMTE. Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2022, ce nouveau service regroupera la gestion des cours d'eau latéraux, la protection contre les crues du Rhône et la gestion des autres dangers naturels (instabilité de terrain, laves torrentielles, avalanches...). La gouvernance de la 3<sup>e</sup> correction du Rhône a également été adaptée. La constitution d'un groupe de travail chargé de définir la structure et l'organisation de ce nouveau service est en cours de constitution. La mise au concours du poste de chef du SDANA interviendra ces prochaines semaines.

En termes de mobilité, l'enjeu est de doter le Canton d'un réseau sûr et d'une desserte efficace, en plaine et en montagne. Dans ce contexte, le Conseil d'Etat soumet pour la session de novembre au Grand Conseil le financement de deux galeries de protection paravalanche entre Täsch et Zermatt ainsi que de la construction du tunnel Deibfels sur la route de la vallée de Saas. L'achèvement de la construction de l'A9 dans le Haut-Valais jouera un rôle prépondérant en termes de mobilité dans le Canton. L'ouverture complète de l'autoroute entre Brigue et Loèche est prévue pour 2026. La prochaine étape importante sera la mise en service du tube nord du tunnel de Viège, prévue en 2022. Les travaux de contournement des Evouettes, à l'arrêt depuis cinq mois, devraient reprendre d'ici la fin de l'année, la mise en œuvre d'une solution technique est en cours d'examen pour répondre aux difficultés géologiques rencontrées sur le chantier. Dans le domaine des transports en commun, la nouvelle loi sur les transports publics (LTP), qui sera soumise au Grand Conseil en 2022, favorisera le développement de l'offre de desserte.

La gestion durable des sols et l'assainissement des sites pollués sont une priorité du chef du DMTE. La création d'un Centre de compétence pour le sol en Valais vise à garantir les ressources pédologiques à long terme. Les travaux préparatoires pour l'assainissement des sols agricoles pollués au mercure dans les zones de Viège – Baltschieder – Rarogne débiteront ces prochains mois et deux essais pilotes seront menés cet automne. Concernant Gamsenried, l'élaboration des variantes d'assainissement est en cours. La gestion de la pollution des eaux

souterraines par les PFAS constitue un autre défi de la présente législature. A cet effet, le Valais fait office de pionnier en Suisse.

Le développement territorial constitue un enjeu majeur pour le Valais. Le Plan Directeur cantonal validé par le Conseil fédéral en 2019 a permis d'inclure des solutions originales qui tiennent compte des spécificités cantonales. La révision partielle de la LAT (LAT2), actuellement en cours constitue une nouvelle opportunité pour le Canton de faire valoir ses besoins et ses spécificités.

**Personne de contact**

**Franz Ruppen**, chef du Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement, tél.  
027 606 33 00